

Protocole d'inscription scolaire dérogatoire

A . Inscription HORS TERRITOIRE vers CdC4B

- 1) Contacter l'école souhaitée pour savoir si l'enfant peut être accueilli. (en fonction des effectifs)
- 2) Faire remplir la fiche dérogatoire, intitulé « inscription sur territoire cdc4b », aux établissements en respectant l'ordre suivant :
 - 1. Commune ou CdC de résidence pour l'avis et engagement ou non des frais de scolarité.
 - 2. CdC4B pour avis final
- 3) La CdC4B retournera cette fiche à la collectivité de résidence ainsi qu'à l'école d'accueil et contactera la famille pour les informer de la décision.

B. Inscription CdC4B vers Extérieur

- 1) Contacter l'école souhaitée pour savoir si l'enfant peut être accueilli. (en fonction des effectifs)
- 2) Faire remplir la fiche dérogatoire, intitulé « inscription hors territoire cdc4b », aux établissements en respectant l'ordre suivant :
 - 1. CdC4B pour l'avis et engagement ou non des frais de scolarité.
 - 2. Commune et/ou Communauté de Communes d'accueil pour avis final
- 3) Cette fiche devra être retournée par le dernier signataire pour information à la CdC4B ainsi qu'à l'école demandée et informer la famille de la décision.

C. Inscription dérogatoire interne CdC4B

Cette fiche d'inscription concerne :

Les demandes d'inscriptions dans une école de la CdC4B autre que celle de rattachement lié à la commune de résidence.

(Exemple : lieu d'habitation Barbezieux, école de rattachement Barbezieux inscription souhaitée Guimps)

- 1) Contacter l'école souhaitée pour savoir si l'enfant peut être accueilli (en fonction des effectifs).
- 2) Faire remplir la fiche de demande d'inscription <u>intitulée « dérogation interne</u> cdc4b » aux établissements en respectant l'ordre suivant :
 - 1. Commune de résidence
 - 2. Commune d'accueil
 - 3. CdC4B pour avis final
- 3) La CdC4B retournera cette fiche aux établissements signataires ainsi qu'à l'école d'accueil et contactera la famille pour les informer de la décision.